

CETTE INVITATION DONNE DROIT À UNE SÉANCE DE JUDO, JUIJITSU OU TAÏSO GRATUITE POUR UNE PERSONNE.

RENDEZ-VOUS LE

.....

A

.....

NOM DU PARRAIN

.....

NOM DE L'INVITE(E)

.....

OPÉRATION VALABLE UNIQUEMENT
DANS LES CLUBS AFFILIÉS À LA FFJDA,
DU 15 SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2014
ET DU 01 AU 31 JANVIER 2015.

Fédération Française de Judo, Jujitsu, Kendo et Disciplines Associées
21, 25 avenue de la Porte de Châtillon
75680 Paris cedex 14
Tél. : 01 40 52 16 16 - Fax : 01 40 52 16 00



LE CLUB DE JUDO PRES DE CHEZ VOUS

CACHET DU CLUB

SORTEZ DU QUOTIDIEN

TU AS ENVIE DE PARTAGER
TA PASSION AVEC UN(E) AMI(E) ?

DONNE-LUI CETTE INVITATION
POUR UNE SÉANCE DE JUDO GRATUITE !
ET ACCOMPAGNE TON AMI(E) DANS TON CLUB
POUR FIXER UN RENDEZ-VOUS
ET GUIDER SES PREMIERS PAS.



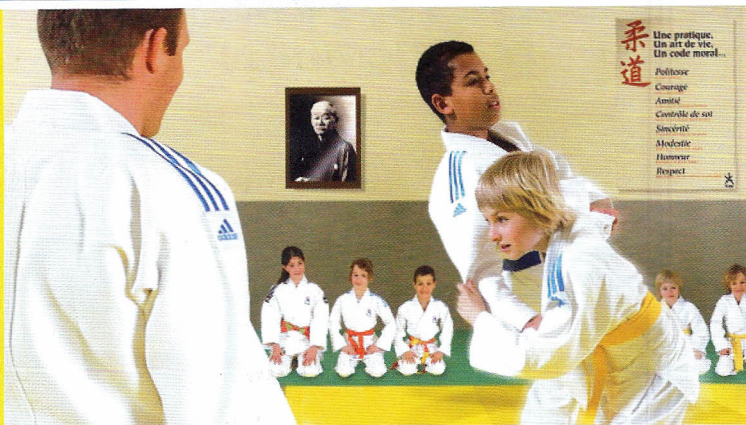
LE JUDO UN SPORT POUR TOUS

SPORT ÉDUCATIF, D'ÉQUILIBRE ET CONVIVIAL,
LE JUDO PEUT ÊTRE PRATiqué PAR LES JEUNES
ENFANTS ET LES ADULTES, AUSSI BIEN LES HOMMES
QUE LES FEMMES. AINSI CHACUN PEUT S'EXPRIMER,
S'AFFIRMER, SE CONFRONTER ET S'ÉPANOUIR.

UN CLUB AFFILIÉ À LA FFJDA GARANTIT :

- LA QUALITÉ D'UN ENSEIGNANT DIPLÔMÉ FÉDÉRAL OU D'ÉTAT,
- LE RESPECT DES OBLIGATIONS EN MATIÈRE D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET D'ASSURANCE,
- LA PRISE DE LICENCE FFJDA POUR CHAQUE ADHÉRENT.

Création graphique © Illustration sport 01 71 33 13 90 - Crédits photos : DPH - NE PAS LÈVER SUR LA VOIE PUBLIQUE



柔道
Une pratique.
Un art de vie.
Un code moral.
Politique
Courage
Amitié
Contrôle de soi
Sincérité
Modestie
Humour
Respect

METTEZ DU JUDO DANS VOTRE VIE !



ASSURANCE

Cette séance d'initiation comprend une assurance responsabilité civile et accident corporel prise en charge par la FFJDA. Pour en bénéficier, merci de bien vouloir remplir et signer ce document et le remettre au représentant du club avant la séance.

POUR LES MINEURS, CE DOCUMENT DOIT ÊTRE
REPLI ET SIGNÉ PAR LEUR REPRÉSENTANT LÉGAL.

NOM

PRENOM

ADRESSE

LE SOUSSIGNÉ DÉCLARE :

- Avoir pris connaissance des garanties des contrats d'assurance souscrits par la Fédération, par l'intermédiaire de MDS CONSEIL, pour cette séance d'initiation telles qu'indiquées dans la notice qui lui a été remise* :
- "Accidents corporels" : Accord collectif n° 2036 souscrit auprès de la MUTUELLE DES SPORTIFS,
- "Responsabilité Civile" : Contrat n° 49646610 souscrit auprès d'ALLIANZ I.A.R.D.
- Avoir été informé de sa possibilité à souscrire personnellement des garanties d'assurance individuelle complémentaires.
- Ne présenter aucune contre-indication médicale à la pratique du Judo.

* UN FORMULAIRE DE DEMANDE DE LICENCE VIERGE COMPRENANT LA NOTICE D'ASSURANCE DOIT ÊTRE REMIS À L'INVITÉ ET LU PAR LUI AVANT SIGNATURE.

DATE

SIGNATURE

(Nom du représentant légal à préciser)

Le soussigné a le droit de demander que soient rectifiées, complétées, mises à jour, verrouillées ou effacées, les données à caractère personnel le concernant qui sont inexactes, incomplètes, équivoques ou périmées.

PARTIE À CONSERVER PAR LE CLUB